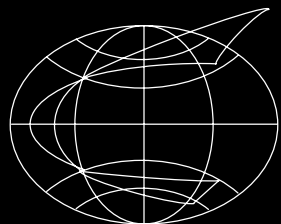


INTOSAI



Revue
internationale
de la vérification
des comptes
publics

Juillet 2002



Revue internationale de la vérification des comptes publics

Juillet 2002—Vol. 29, n° 3

© 2002 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour le compte de l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise au perfectionnement des procédés et techniques de vérification des comptes publics. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les intéressés à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des faits divers à ses bureaux, aux soins du U.S. General Accounting Office, Room 7814, 441 G Street NW, Washington, D.C. 20548, É.-U. (téléphone : (202) 512-4707, télécopieur : (202) 512-4021, courriel : <chases@gao.gov>).

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de la vérification des comptes publics. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes de vérification ou de descriptions de programmes de formation en vérification. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent guère.

La *Revue* est distribuée aux dirigeants de toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du monde qui participent aux activités de l'INTOSAI. Les autres intéressés doivent s'abonner au coût de 5 \$US par année. Pour tous les numéros, il faut acheminer correspondance et chèques au bureau administratif de la *Revue* – U.S. General Accounting Office, Room 7814, 441 G Street, NW Washington, D.C. 20548, U.S.A.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'*Accountants' Index* par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication *Management Contents*. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, de Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

- | | |
|-----------|---|
| 1 | Éditorial |
| 3 | En bref |
| 10 | Des partenaires de la surveillance interne |
| 12 | Congrès de l'EUROSAI |
| 15 | Profil : Chypre |
| 18 | Publications à signaler |
| 19 | Dans le cadre de l'INTOSAI |

Conseil de rédaction

Franz Fiedler, Président de la Cour des comptes de l'Autriche
Sheila Fraser, Vérificatrice générale par intérim du Canada
Mohamed Raouf Najjar, Premier Président, Cour des comptes de la Tunisie
David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis
Clodosbaldo Russian Uzcategui, Contrôleur général du Venezuela

Présidente

Gloria Jarmon (É.-U.)

Rédacteur en chef

Donald R. Drach (É.-U.)

Rédactrice en chef adjointe

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)
Deepak Narain (ASOSAI –Inde)
Luseane Sikalu (SPASAI–Tonga)
Michael C. G. Paynter (CAROSAI - Trinité-et–Tobago)
Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)
Khemais Hosni (Tunisie)
Yadira Espinoza Moreno (Venezuela)
Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)
U.S. General Accounting Office (É.-U.)

Production/Administration

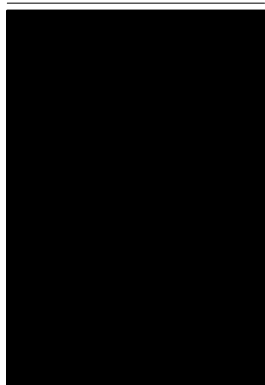
Sebrina Chase (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Jong-Nam Lee, Président, Commission de contrôle et d'inspection, Corée, Président
Árpád Kovács, Président, Allami Számvevőszék, Hongrie, Premier Vice-président
Tawfík Ibrahim Tawfík, Président, Bureau général de contrôle, Arabie Saoudite, Second Vice-président
Franz Fiedler, Président, Cour des comptes, Autriche, Secrétaire général
Arah Armstrong, Directeur de la vérification, Service de la vérification, Antigua-et–Barbuda
Humberto Guimarães Souto, Ministre, Président, Cour des comptes, Brésil
Léopold A.J. Ouedraogo, Inspecteur général d'État, Burkina Faso
Mohamed Gawdat Ahmed El-Malt, Président, Organisation centrale de contrôle, Égypte
Vijayendra N Kaul, Contrôleur et Vérificateur général, Inde
Akira Kaneko, Président, Conseil de contrôle, Kaikeikensain, Japon
Bjarne Mork Eidem, Vérificateur général, Riksrevisjonen, Norvège
Genaro Matute Mejia, Contrôleur général, Contraloría General, Pérou
Alfredo Jose de Sousa, Président, Cour des comptes, Portugal
Pohiva Tui'i'onetoa, Vérificateur général, Service de vérification, Tonga
Mohamed Raouf Najjar, Premier président, Cour des comptes, Tunisie
Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général, National Audit Office, Royaume-Uni
David M. Walker, Contrôleur général, General Accounting Office, États-Unis
Guillermo Ramirez, Président, Cour des comptes de l'Uruguay, Président

Défis et possibilités au XXI^e siècle

Par M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis d'Amérique



M. David M. Walker

L'avenir de nos institutions et de nos pays est lié de près aux nombreux défis que devront relever les membres de l'INTOSAI et leurs gouvernements au cours du XXI^e siècle. Nous vivons maintenant dans un monde sans frontières, caractérisé par une plus grande interdépendance des pays, la transformation des menaces à la sécurité et des tendances démographiques, l'évolution rapide des sciences et des technologies, la transition à une économie du savoir et les enjeux ayant trait à la qualité de la vie. Dans ce contexte, il convient de se demander quel devrait être le rôle des vérificateurs du secteur public et les rouages des gouvernements et à qui devrait être confiées les affaires publiques? Même s'il n'y a pas de réponse simple à ces questions cruciales, la plupart reconnaissent que le statu quo n'est pas une solution acceptable pour diverses raisons, notamment parce que le public s'attend à des résultats vérifiables et à une plus grande réceptivité, parce que les tendances démographiques qui se dessinent et l'augmentation en flèche des coûts de la santé nous obligent à revoir sérieusement notre planification financière à long terme, et parce que des changements sont nécessaires pour tenir compte de l'importance des risques et de la multiplication des exigences liées au rendement et aux responsabilités des gouvernements.

À cause de ces exigences et des autres défis qui nous attendent au cours de ce siècle, certains organismes indépendants de reddition de comptes dans le secteur public, tels que les institutions supérieures de contrôle (ISC) des finances publiques, ont maintenant l'occasion de jouer un rôle de premier plan.

Surveillance, discernement et prévoyance

À mon avis, le rôle d'une ISC en est un de surveillance, de discernement et de prévoyance. Le volet « *surveillance* » consiste à déterminer si les entités gouvernementales s'acquittent de leurs obligations, dépensent les fonds comme prévu et se conforment aux lois et aux règlements applicables. Dans le cas de mon organisation, c'est-à-dire le General Accounting Office (GAO), les travaux que nous exécutons pour le compte des commissions d'attribution de

crédits et de surveillance du Congrès des États-Unis sont variés et touchent des domaines tels que la santé, les systèmes d'armement, l'aide internationale et la sécurité intérieure.

Le volet « *discernement* » consiste à évaluer l'efficacité des programmes et des politiques. Il comprend aussi le partage des pratiques exemplaires et l'analyse comparative des renseignements à l'échelle nationale et internationale, ainsi que des examens horizontaux et verticaux entre ministères et entre niveaux de gouvernement.

Quand au volet « *prévoyance* », il consiste à cerner les grandes tendances et les nouvelles exigences avant que celles-ci n'atteignent des proportions critiques. Par exemple, dans mon pays, nous assistons à une transformation radicale de la nature des dépenses depuis 1962. Alors que 50 p. 100 du budget était alors réservé à la défense, cette proportion est tombée à 17 p. 100 en 2002. Qu'a-t-on fait de l'argent? Il est allé à la sécurité sociale, aux soins de santé et au service de la dette, dont les coûts ne cessent aujourd'hui d'augmenter. Il est donc important d'apprendre à bien calculer et à concilier des besoins, qui sont illimités, avec les ressources disponibles. Sans une réforme fondamentale, dans une dizaine d'années, il y aura une augmentation en flèche des dépenses fédérales liées aux programmes de prestations, et celles-ci commenceront à gruger le reste du budget fédéral.

C'est pourquoi il est de plus en plus difficile de répondre à tous les besoins sans compromettre l'équilibre des finances publiques à long terme. En d'autres termes, ce que nous sommes capables de payer aujourd'hui pourrait ne pas être soutenable à plus long terme. Par conséquent, un examen fondamental des politiques et des programmes fédéraux existants s'impose pour déterminer ce que devrait faire le gouvernement à l'avenir et comment il devrait le faire. Il faut aussi se demander à qui devrait être confié le travail et procéder à la conception et à la mise en œuvre de stratégies d'impartition justes et efficaces pour toutes les parties intéressées.

À cause du rôle de prévoyance du GAO, le travail des analystes porte plutôt sur les résultats et les effets que sur les processus et les extrants. Il faut se pencher sur les exigences financières à long terme, notamment sur les répercussions à long terme des décisions d'aujourd'hui. Le GAO a beaucoup investi dans les travaux de ce genre, dont le rendement potentiel est bien meilleur que celui d'autres travaux de vérification. Par exemple, il a fait des simulations budgétaires portant sur une longue période (c.-à-d. 50 ans), il a défini les exigences financières à long terme, et il a souligné l'importance de procéder à une réforme des programmes de prestations existants pour éviter une escalade rapide des déficits ou des charges fiscales des États-Unis dans un avenir assez proche.

Dans chacun de ces trois rôles – surveillance, discernement et prévoyance – je crois que les vérificateurs du secteur public, et surtout les ISC, sont bien placés pour donner l'exemple en contribuant à la lutte contre la corruption, à l'amélioration du rendement et de la transparence et à la reddition de comptes des

gouvernements, dans l'intérêt des citoyens. C'est à nous d'engager le combat qui mènera à la réalisation de ces objectifs importants.

L'exemple d'Enron

L'exemple récent de la faillite largement inattendue de l'une des plus importantes sociétés des États-Unis montre que la faute de quelques personnes mal intentionnées peut avoir des conséquences catastrophiques pour une multitude d'innocents. Dans le cas de la société Enron, il est clair qu'un certain nombre d'intervenants ne se sont pas acquittés correctement de leurs obligations, ce qui a mené à des abus de confiance qui ont créé des ondes de choc dans la profession de la reddition de comptes et celui des investisseurs.

Même si la vérification d'entreprises du secteur privé telles qu'Enron ne relève pas du GAO, nous avons pris un certain nombre de mesures pour faciliter les décisions du Congrès devant le déclin et l'effondrement de cette société. Nous avons formulé des recommandations concernant la comptabilité, la vérification, la réglementation, la surveillance, la gouvernance et les régimes de retraite, à l'intention du Congrès et de l'exécutif, en proposant notamment qu'un certain nombre de mesures soient prises pour améliorer la surveillance des firmes d'experts-comptables chargées de la vérification de sociétés ouvertes. Ces recommandations ont pour but d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Toutefois, même si certaines mesures peuvent contribuer à atténuer considérablement le risque, elles ne pourront jamais le supprimer entièrement.

En plus de présenter des recommandations, nous sommes aussi intervenus directement à plusieurs reprises. Par exemple, nous avons publié récemment de nouvelles normes pour assurer l'indépendance des vérificateurs d'entités du gouvernement fédéral ou d'entités recevant des fonds de ce gouvernement.

Détermination des programmes à risque élevé

Le GAO a aussi contribué à la responsabilisation et à la transparence en publiant tous les deux ans une « liste des secteurs à risque élevé », c'est-à-dire les fonctions et les programmes gouvernementaux qui semblent se prêter plus facilement que d'autres à la fraude, au gaspillage, aux abus et à la mauvaise gestion. Depuis que la liste a été établie en 1990, nous l'avons élargie pour y inclure les programmes et les fonctions qui risquent d'échouer dans la réalisation de leur mission ou de leurs objectifs. Comme vous pouvez vous en douter, bon nombre des programmes et des fonctions en question exigent d'importants investissements et la participation de multiples intervenants, y compris des entrepreneurs de l'extérieur. Cette liste comprend maintenant deux nouveaux éléments : le programme de gestion stratégique du capital humain du gouvernement fédéral et l'effort de transformation du service postal des États-Unis.

La publication d'une liste des secteurs à risque élevé a l'avantage d'attirer l'attention sur ces secteurs et de créer ainsi la tension nécessaire au déclenchement de l'action voulue.

Collaboration et coopération

Dans le monde d'aujourd'hui, aucune nation ne peut vivre en vase clos. Depuis les événements du 11 septembre, nous savons tous que les vastes océans qui séparent les États-Unis et d'autres pays du reste du monde ne sont pas une protection suffisante, car nous vivons dans un monde dominé par la haute technologie et l'interdépendance, où les menaces à la sécurité sont asymétriques. L'isolement n'est donc pas une solution! Tous les pays sont interdépendants et partagent les mêmes préoccupations en ce qui concerne le terrorisme, le blanchiment d'argent, la corruption, les maladies infectieuses, la protection de l'environnement et la promotion de la paix, de la prospérité et de la liberté pour tous. Pour réussir, un effort concerté et la coopération de nombreux pays sont nécessaires, de même qu'une meilleure collaboration entre les secteurs public et privé et les organismes sans but lucratif.

Afin de mieux servir leurs clients, leur pays et leur profession, les ISC doivent unir leurs efforts et s'attaquer ensemble à ces problèmes communs. La collaboration requise pourrait comprendre, selon le cas, l'exécution de vérifications conjointes ou parallèles. Si nous voulons que notre travail soit crédible, il faut que nos membres soient des professionnels et adoptent l'attitude d'un juge et non celle d'un politicien et que nos actes et notre façon de faire en ce XXI^e siècle servent d'exemples aux autres. En qualité de contrôleurs ou de vérificateurs généraux, nous devons nous efforcer d'être des fonctionnaires modèles et d'une parfaite intégrité et exprimer le fond de notre pensée, en être convaincu et dire les choses telles qu'elles sont, même si certains préféreraient ne pas entendre notre exposé des faits et de la vérité. Il faut aussi que nous ayons le courage de nos convictions pour faire ce qui doit être fait, même si c'est impopulaire ou difficile. C'est ainsi qu'il faut entendre les termes « indépendance » et « intégrité ».

Enfin, à titre d'ISC, nous avons la possibilité d'influer sur l'évolution de la profession de la reddition de comptes en élargissant notre champ de vérification et la portée de nos rapports pour y inclure des travaux sur les contrôles internes, les rapports sur le rendement et les prévisions financières à long terme.

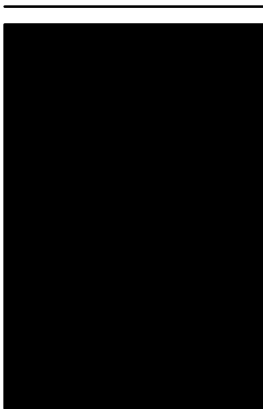
Nous connaissons les défis qui nous attendent et nous devons les relever courageusement. Tout en préparant l'avenir, nous pourrions tirer des leçons de notre expérience et de celle des autres, sans oublier de partager cette expérience et les connaissances acquises avec nos collègues des ISC d'autres pays, puisque « l'expérience mutuelle profite à tous ». Cette collaboration nous permettra de mieux servir notre pays et nos concitoyens. ■

En bref

Allemagne

Nouveau dirigeant d'ISC

En avril 2002, M. Dieter Engels a été nommé à la présidence de la Cour fédérale des comptes et M. Norbert Hauser, à la vice-présidence. M. Engels succède à M^{me} Hedda von Wedel, qui a été nommée à la Cour des comptes européenne en janvier 2002.



M. Dieter Engels

M. Engels occupait depuis 1996 le poste de Vice-président de la Cour fédérale des comptes. Auparavant, il a assumé les fonctions de haut fonctionnaire et, par la suite, de directeur exécutif au Bureau du Parlement fédéral d'Allemagne. Il a aussi été Secrétaire en chef à la Commission des crédits parlementaires. M. Engels a ensuite été nommé directeur du bureau administratif attaché au groupe parlementaire d'un parti allemand. M. Engels est aussi professeur à l'École technique supérieure des sciences administratives de Speyer. M. Engels est docteur en droit de l'Université de Bonn, où il a été aussi attaché de recherche à l'Institut du droit pénal.

Avant sa nomination, M. Hauser était membre du Parlement fédéral d'Allemagne. Il faisait partie du Comité des comptes publics depuis 1998.

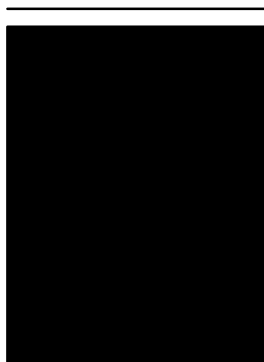
Pour plus d'information : Bundesrechnungshof, Postfach 12 06 03. Tél. : 49 (1888) 721-0, téléc. : 49 (1888) 721-2610, courriel : Postelle@brh.bund.de, site Web : www.bundrechnungshof.de.

Argentine

Nouveau président d'ISC

M. Leandro O. Despouy a été nommé Président de l'Auditoría General de la Nación (le bureau de vérification national de l'Argentine) le 19 mars 2002. Tout s'est déroulé en conformité avec la réglementation prévue par la Constitution de l'Argentine, la Loi sur l'administration des finances et les mécanismes de contrôle du secteur public, tels qu'ils ont été définis et approuvés par le Sénat et la Chambre des députés du Congrès national.

M. Despouy a travaillé en droit, en économie et en sciences sociales. Au fil de sa carrière, il s'est spécialisé dans les relations internationales et le droit international humanitaire, et notamment les droits de la personne. Expert en coopération et en négociations internationales, M. Despouy a été titulaire de nombreux postes dans le service extérieur et le milieu universitaire. Il occupe aussi le rang d'ambassadeur.



M. Leandro O. Despouy

Récemment, M. Despouy a dirigé la délégation de l'Argentine à la 56^e session du Comité des droits de l'homme des Nations Unies (ONU) en 2000. Cette même année, il était aussi membre de la délégation de l'Argentine à la 56^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains. Il a occupé différents postes à l'ONU au cours des années 1980 et 1990. Il a été membre de la Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et, en cette qualité, rapporteur

spécial pour le document « Extreme Poverty and Human Rights » de l'ONU (1996). Il a aussi présidé la délégation de l'Argentine auprès de la Croix-Rouge internationale et conseillé l'organisation. En 1993 et 1994, il était Adjoint au représentant spécial des secrétaires généraux de l'ONU et de l'Organisation des États américains dans le cadre d'une mission conjointe en Haïti, dont le résultat a été le retour au pays du président Jean-Bertrand Aristide. Il a travaillé comme expert-conseil en coopération dans le domaine des droits de la personne et du renforcement des institutions, pour le compte du Centre pour les droits de l'homme, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme des Nations Unies pour le développement.

De 1985 à 2000, M. Despouy a enseigné à l'Institut interaméricain des droits de l'homme au Costa Rica, aux universités de Lima (Pérou) et de Caracas (Venezuela) ainsi que dans différents établissements d'enseignement en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine. Durant les années 1970, il était professeur à l'Université de Buenos Aires.

Pour plus d'information : Auditoría General de la Nación, Hipólito Yrigoyen 1236, 2^o piso Cap. FED C.P. 11080, Buenos Aires, Argentina. Tél. : 54 (11) 41 2437-21, téléc. : 54 (11) 41 2437-31, courriel : webmaster@agn.gov.ar, site Web : www.agn.gov.ar.

Canada

Nouveau conseil d'administration de la FCVI

Sheila Fraser, Margaret Bloodworth, Pierre Brunet, Andromache Karakatsanis et Wayne Strelieff ont été nommés récemment au Conseil d'administration de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI). Ces chefs de file et professionnels du secteur public apportent au Conseil une expérience qui lui sera d'un grand secours pour s'acquitter de sa mission.

Les membres du Conseil exercent d'autres fonctions en plus de celles-ci, au gouvernement ou dans le secteur privé : M^{me} Fraser est Vérificatrice générale du

Canada, M^{me} Bloodworth, Sous-ministre du ministère de la Défense nationale, M. Brunet, Vice-président du Conseil de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et Vice-président du Conseil de la Banque nationale du Canada, M^{me} Karakatsanis, Secrétaire du Cabinet et Greffière du Conseil exécutif du gouvernement de l'Ontario, et M. Strelhoff, Vérificateur général de la Colombie-Britannique. Pour plus d'information à ce sujet, consulter le site Web de la FCVI à l'adresse suivante : http://www.ccaf-fcvi.com/html/french/new_governors_may02_entry.html.

Chili

Le Bureau du Contrôleur général fête son 75^e anniversaire

Le 26 mars 2002, le Bureau du Contrôleur général du Chili a célébré son 75^e anniversaire. Plus de 1 000 invités, du Chili et de l'étranger, ont participé à l'événement. Son Excellence le Président de la République, le Président du Sénat et le Président de la Cour suprême étaient au nombre des invités de marque. Des ministres d'État, des dirigeants de la fonction publique, des directeurs d'entreprise et des employés du Bureau du Contrôleur étaient aussi présents.

Parmi les visiteurs étrangers, on a remarqué la présence de M. Franz Fiedler, Secrétaire général de l'INTOSAI, de M. Genaro Matute, Contrôleur général du Pérou et Président de l'OLACEFS ainsi que de M. David Walker, Contrôleur général des États-Unis. Il s'agissait de la première rencontre au Chili des dignitaires étrangers du plus haut rang dans le domaine de la vérification.

Dans son discours, l'honorable Ricardo Lagos, Président du Chili, a mis en relief le rôle historique du Bureau du Contrôleur général, sa participation à la lutte contre la corruption ainsi que le rôle qu'il sera appelé à jouer au XXI^e siècle. Le Contrôleur général, M. Arturo Aylwin, a insisté sur l'importance de la modernisation du pays et du document qui expose la doctrine de l'institution. M. Fiedler a fait référence à l'évolution du Bureau du Contrôleur général et au rôle d'importance qu'il joue au pays pour assurer le respect des principes démocratiques et renforcer les institutions. M. Matute a discuté de l'évolution de l'OLACEFS et de la nécessité de moderniser les ISC de l'Amérique latine (technologies, employés et changements de culture nécessaires) pour assouplir les structures organisationnelles. M. Walker a décrit l'évolution du General Accounting Office (GAO) des États-Unis ainsi que les fonctions de vérification nécessaires de nos jours.

Bref, tous les orateurs ont souligné l'influence déterminante de l'obligation de rendre compte et de la vérification sur le développement d'un pays.

Pour plus d'information : Contraloría General de la República, Teatinos 56-58 9^o piso, Correo 21, Casilla 117, Santiago de Chile. Téléc. : 57 (1) 341 67 35, courriel : aylwin@contraloria.cl, site Web : www.contraloria.cl.

Estonie

Rapport annuel

Le Bureau national de vérification de l'Estonie a utilisé une formule novatrice

pour son dernier rapport annuel. Cette fois, en plus de l'information habituelle sur l'organisation, le rapport contient des commentaires des agents. Ils fournissent un survol des problèmes, des thèmes et des solutions qui ont de l'importance, en Estonie, du point de vue des vérificateurs. Le rapport donne aussi le point de vue des agents sur l'évolution du Bureau national de vérification.

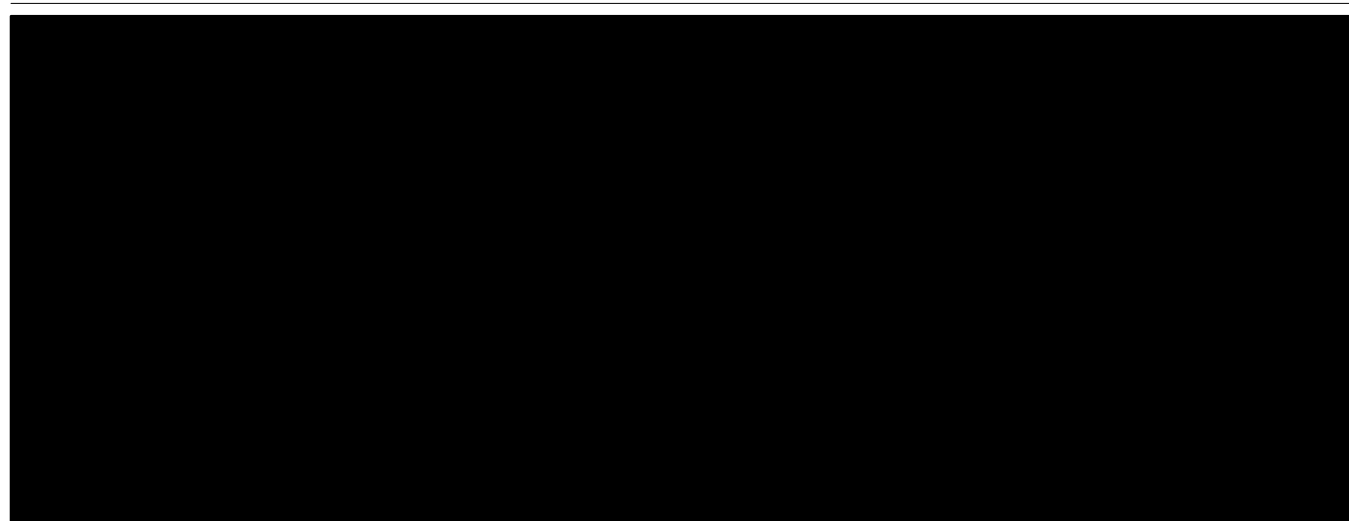
Le Vérificateur général, M. Juhan Parts, déclare dans l'avant-propos destiné au lecteur : « En plus de vous donner l'information d'usage sur les résultats, les dépenses et la situation financière, nous avons donné la parole à nos employés. Nous espérons que leur point de vue saura vous faire découvrir notre vision de l'exercice terminé pour l'État et le Bureau national de vérification. Nous avons voulu illustrer nos attentes envers les entités vérifiées et envers nous-mêmes. On pourrait dire : "Voici la façon de faire les choses!" »

Le rapport annuel est accessible sur le site Web du Bureau national de vérification (www.riigikontroll.ee). Le Bureau a commencé récemment à traduire ses documents en anglais et à les publier sur son site Web, avec les résumés des rapports de vérification et des communiqués de presse.

États-Unis d'Amérique

Programme international de bourses de formation en vérification

Les participants de l'édition 2002 du Programme international de bourses de formation en vérification ont commencé leur



Les boursiers du GAO en 2002. Assis : Roman Bokeria (Géorgie), Stanley M. Muriuki (Kenya), Marie Kabore (Burkina Faso), Y. Ray Chaudhury (Inde), Seniat Melese Ejigu (Éthiopie), Eva Karsai Domsodi (Hongrie) et Youssef Abdullah E. Assheriff (Yémen). Debout : Sergio Freitas de Almeida (Brésil), Javier Arturo Blanco Araya (Costa Rica), Younis Sulaiman Saleh Al Tobi (Oman), Nicos A. Hassapis (Chypre), John Moore (Barbade), Henry D. Zoulou (Zambie) et Mohammed Abdul Baset Khan (Bangladesh).

formation de 16 semaines au U.S. General Accounting Office (GAO) le 13 mai. Les boursiers, des cadres intermédiaires ou supérieurs des bureaux homologues du GAO à travers le monde ont passé l'été au GAO pour participer à un programme d'études intensif portant sur les méthodes, techniques et procédés de vérification de gestion au gouvernement. En plus de la formation théorique, les boursiers ont pu observer les employés du GAO au travail au siège social ou sur le terrain. Ils seront également formés aux compétences qui leur permettront de former leurs collègues vérificateurs à leur retour, après le programme.

Les boursiers internationaux de 2002 viennent des pays suivants : Bangladesh, Barbade, Brésil, Burkina Faso, Chypre, Costa Rica, Éthiopie, Géorgie, Hongrie, Inde, Kenya, Oman, Yémen et Zambie.

Inde

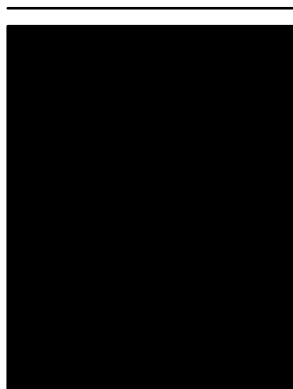
Nouveau Contrôleur et Vérificateur général

M. Vijayendra N. Kaul a été nommé Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde le 15 mars 2002. Sur la scène internationale, ses responsabilités incluent un siège au Groupe de vérificateurs externes des comptes des Nations Unies ainsi qu'au Comité directeur de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI). Par ailleurs, il préside la Commission pour le contrôle informatique de l'INTOSAI et occupe le poste de Secrétaire général de l'Organisation asiatique des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI).

Avant cette nomination, M. Kaul a occupé différents postes au sein du gouvernement de l'État de Madhya Pradesh, du gouvernement fédéral de l'Inde, et de l'ONU. Au gouvernement d'État, il a été Secrétaire du ministère du Commerce et de l'Industrie et Secrétaire principal au ministère de l'Intérieur. Il a enfin été Secrétaire principal au ministère des Finances. Il a aussi occupé une variété de postes dans les organisations parapubliques autour du gouvernement d'État, notamment celui de Président de la MP State Industries Development Corporation.

M. Kaul a été titulaire de différents postes de niveau supérieur au sein du gouvernement de l'Inde. Il s'est notamment acquitté de deux mandats de Secrétaire associé au ministère du Commerce. Il a aussi été membre du conseil d'administration de l'APEF et de la Commission des sociétés du secteur public central. En outre, en temps que Secrétaire du gouvernement de l'Inde,

M. Kaul a travaillé au ministère du Charbon et des Mines, au ministère des Produits chimiques et des Engrais ainsi qu'au ministère du Pétrole et du Gaz naturel.



M. Vijayendra N. Kaul

Les principales sphères d'expertise de M. Kaul sont le commerce international et les finances. En qualité de fonctionnaire international, M. Kaul a été détaché à l'ONU en 1991. Durant sept ans, il a exercé les fonctions de conseiller en politique commerciale pour la région de l'Asie-Pacifique, à Bangkok. Il a aussi été vérificateur externe d'organisations internationales comme l'Organisation mondiale du tourisme à Madrid, le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie à Trieste et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à La Haye. Dans les institutions spécialisées de l'ONU, il est chargé de la vérification externe de l'Organisation maritime internationale à Londres. Il a aussi été nommé vérificateur externe de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, à Rome.

M. Kaul est boursier de l'Institut de développement économique, de la Banque mondiale, et de l'ODC, Université de

Manchester (Royaume-Uni). Il a une maîtrise en histoire du St. Stephen's College, à Delhi. Il est entré au Service administratif indien en 1965.

Pour plus d'information : Office of the Comptroller and Auditor General, 10 Bahadur Shah Zafar Marg, New Delhi 110 002, India. Tél. : 91 (11) 323-5797, téléc. : 91 (11) 323-5446, courriel : rir@cag.delhi.nic.in, site Web : www.cagindia.org.

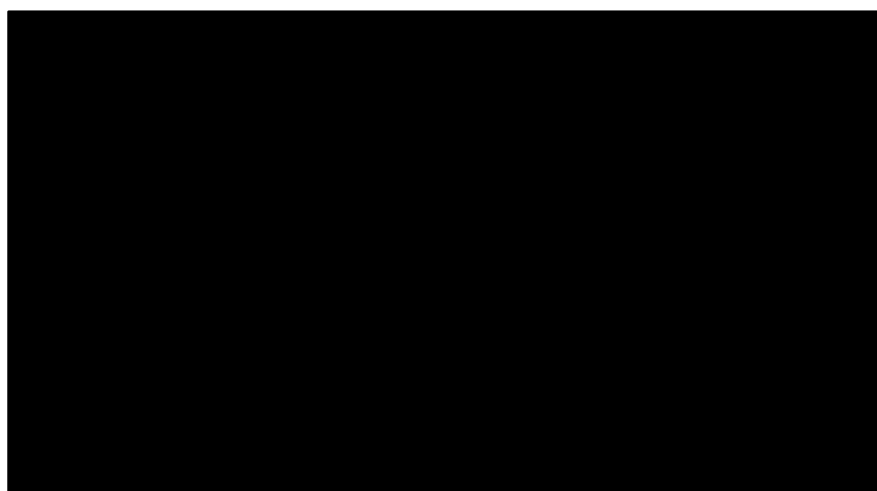
Pakistan

Organisation d'activités de formation

En mars et avril 2002, le Bureau du Vérificateur général du Pakistan a été l'hôte de trois activités de formation destinées aux membres des institutions supérieures de contrôle (ISC) du Pakistan et d'autres pays.

Du 4 au 16 mars, le Bureau a été le cadre d'une formation sur la vérification de gestion à Lahore, à laquelle ont été conviés les membres de l'ECOSAI (Organisation de coopération économique des institutions supérieures de contrôle). L'activité a été financée par la Banque islamique de développement. Seize membres des ISC de l'Azerbaïdjan, de l'Iran, de la Turquie, de la République turque de Chypre du Nord et du Pakistan y ont participé. Le matériel didactique et les méthodes de vérification de gestion et d'optimisation des ressources mis au point par l'ASOSAI y ont été mis à forte contribution. Les participants ont échangé sur les pratiques de vérification de gestion pertinentes et leur expérience au sein de leur ISC respectives.

Le Bureau du Vérificateur général du Pakistan a organisé le septième séminaire sino-pakistanaï sur la vérification de gestion, qui s'est déroulé du 5 au 8 avril



Les participants à la formation se sont joints au Vérificateur général du Pakistan (premier rang au centre) pour une photo officielle.

2002 à Lahore. Vingt-cinq membres des ISC de la Chine et du Pakistan ont participé à l'événement. Six documents sur la vérification de gestion y ont été présentés.

En avril 2002, le Bureau a organisé une formation de deux semaines à Lahore. Douze membres des ISC de la Chine, d'Oman et du Pakistan y ont participé. La formation portait sur les concepts, les outils, les techniques et les méthodes rattachés à la vérification du processus de privatisation.

À chaque séance, un volet activités sociales a permis aux participants de se familiariser avec différents lieux à valeur historique ou culturelle au Pakistan et de se renseigner sur la vie culturelle au pays. Les participants ont profité des volets formation et activités sociales du programme et sont repartis avec de bons souvenirs des moments passés ensemble.

Pour plus d'information : M. Zahid Saeed, directeur général (RI et RH), Office of the Auditor General of Pakistan, Audit House, Constitution Avenue, Islamabad 44000, Pakistan. Tél. : 92 (51) 922 40 80, téléc. : 92 (51) 922 5234, courriel : saipak@isbcomsats.net.pk.

Pérou

Forum international sur la transparence et la saine gouvernance

Le Bureau national de vérification du Pérou ainsi que la Contraloría General de la República ont tenu à Lima, les 21 et 22 mars 2002, un forum international sur le thème suivant : « Tendances de la vérification dans le secteur public : Transparence et saine gouvernance ». Les vérificateurs généraux des pays de l'OLACEFS, ainsi que d'autres

invités d'Europe et d'Amérique du Nord, ont participé à l'activité.

Dans son discours d'ouverture, M. Genaro Matute Mejía, Contrôleur général du Pérou, a souligné l'importance d'établir des principes de saine gouvernance pour créer une fonction publique à la fois efficiente et respectueuse des normes et des règlements en place. M. Matute a aussi discuté de transparence, en l'associant à la mise en œuvre des outils d'information qui permettent aux fonctionnaires et aux mandataires de l'État de rendre compte efficacement de l'utilisation des crédits budgétaires et des ressources votées. Enfin, M. Matute a présenté l'outil qui sera utilisé pour assurer l'efficacité de l'ISC du Pérou : le texte remanié de la loi habilitante de la Contraloría.

D'autres contrôleurs généraux, de même que des invités, ont aussi présenté des documents au forum : « L'indépendance de l'ISC et le contrôle du secteur public, relations avec l'exécutif et le législatif » (M. Franz Fiedler, Secrétaire général de l'INTOSAI et Président de la Cour des comptes d'Autriche), « L'État démocratique de droit et les ISC » (Lic. Luis Fernando Vargas B., Contrôleur général du Costa Rica), « Expériences du contrôle de gestion et du contrôle des sociétés d'État » (M. Bjarne Mork-Eidem, Vérificateur général de Norvège), « Le rôle des institutions supérieures de contrôle dans la modernisation du gouvernement » (M. Michael J. Whitehouse, Directeur, National Audit Office, Royaume-Uni).

Pour plus d'information : Contraloría General de la República, Lima, Peru. Tél. : 51 (1) 33041 19, téléc. : 51 (1) 330-32 80, courriel : olacefs@contraloria.gob.pe, site Web : www.contraloria.gob.pe.

Suède

La Déclaration de Lima mise à l'épreuve à Lima, en Suède

La plupart des vérificateurs gouvernementaux du monde entier connaissent déjà la Déclaration de Lima. Il y a toutefois fort à parier que la grande majorité d'entre eux considèrent que ce texte n'a pas d'intérêt immédiat ou d'effet direct sur leur travail de tous les jours.

En Suède, des changements sont apportés à la Constitution et aux lois qui régissent l'ISC afin d'accroître l'efficacité de la vérification. Les travaux sont suivis attentivement par le personnel du Bureau national de vérification de la Suède, le RRV. Le service de la vérification comptable a organisé récemment une conférence de deux jours s'adressant à l'ensemble de son personnel. Il y a été question de l'importance des lignes directrices définies dans la Déclaration de Lima pour le travail quotidien du service ainsi que des mesures que celui-ci peut prendre pour s'acquitter de son mandat, tout particulièrement à la lumière des responsabilités de vérification établies par les lois modifiées.

La réunion s'est déroulée, opportunément, dans le petit village de Lima, au cœur de la Suède.

Les travaux du groupe ont mené à nombre d'observations et conclusions significatives, notamment qu'il importe de connaître les principes fondamentaux de la Déclaration de Lima et que ces principes ont une influence sur le travail courant des vérificateurs.

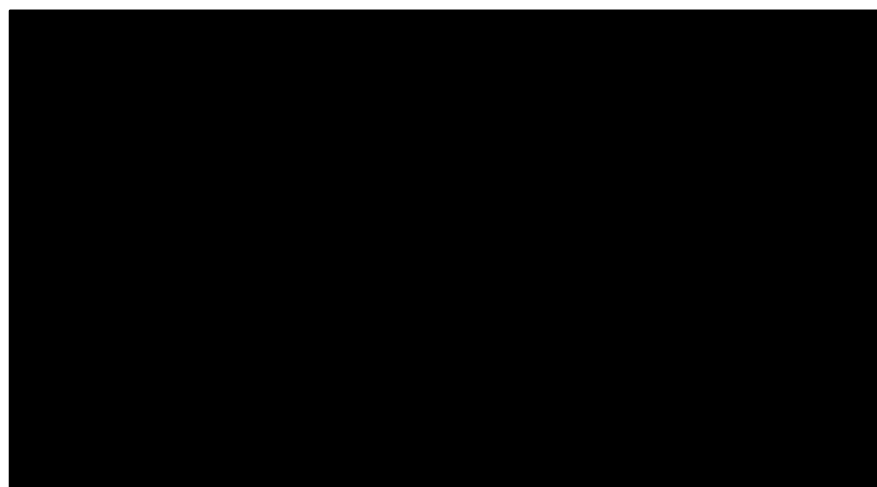
L'examen de la Déclaration a permis de mieux la connaître. Cet exercice pourrait encourager l'organisme de vérification à ramener à un niveau plus terre-à-terre le pôle de ses travaux, de même que ses méthodes. Les organisations homologues jugeront peut-être bon de suivre cet exemple.

Pour plus d'information : M. Gert Jönsson, Vérificateur général adjoint, P.O. Box 45070, S-104 30, Stockholm, Sweden. Téléc. : 46 (8) 690-4112, courriel : gert.jonsson@rrv.se.

Thaïlande

Organisme indépendant

Le Bureau du vérificateur général de Thaïlande est devenu un organisme indépendant en vertu de la loi habilitante sur le contrôle d'État (B.E. 2542), en vigueur



Les délégués au Forum de Lima se sont joints à leur hôte, M. Matute (cinquième dans l'ordre habituel) pour la photo officielle au cours d'une pause.

depuis le 19 novembre 1999. Par proclamation royale et sur avis du Sénat, M. Panya Tantiyavarong a été nommé Président des commissaires au contrôle de la Commission de contrôle d'État.

Le 1^{er} janvier 2002, M^{me} Jaruvan Maintaka est devenue vérificatrice générale (BVG) de la Thaïlande par proclamation royale sur avis du Sénat, ainsi que le prévoit la Constitution du Royaume de Thaïlande (B.E. 2540, 1997) au paragraphe 31 de l'article 312 de la loi habilitante sur le contrôle d'État (B.E 2542, 1999).

Le BVG a été réorganisé; l'administration interne a élargi le bureau de vérification central en et l'a doté de bureaux afin de répondre aux besoins accrus. Les détails de l'organigramme se trouvent sur le site Web du BVG à l'adresse : www.oag.go.th.

Ukraine

La Chambre des comptes célèbre son cinquième anniversaire

La Chambre des comptes d'Ukraine, organe d'État conçu pour superviser l'utilisation conforme et efficace des dépenses prévues au budget de l'État, a récemment célébré son 5^e anniversaire. Au cours des cinq dernières années, la Chambre des comptes a réussi à s'établir en tant qu'organisme de supervision compétent, indépendant et efficace des dépenses de l'État. Elle a surtout pris des mesures pour sensibiliser le public au fait que les fonds apparaissant au budget appartiennent aux contribuables et non au gouvernement. Depuis sa fondation, la Chambre a constaté un accroissement de l'intérêt à l'égard de ses activités de la part de toutes les branches du gouvernement, une sensibilisation accrue du public envers son travail et un élargissement de son pouvoir.

La principale activité de la Chambre est d'analyser le processus budgétaire et de le surveiller. Son rôle est exposé à l'article 98 de la Constitution de l'Ukraine, dans le Code budgétaire du pays et dans la loi « De la Chambre des comptes d'Ukraine ». Ensemble, ces textes normatifs garantissent que le Chambre s'acquitte de ses fonctions de manière indépendante, efficace et transparente.

Au cours de sa première année d'activités, la Chambre a confirmé qu'elle est un participant de plein droit au processus budgétaire de l'Ukraine, protégeant à la fois les intérêts du gouvernement et ceux des contribuables. De 1997 à 2001, la Chambre a produit environ 2 000 rapports de vérification, rapports analytiques et mandats

spécialisés. Elle a vérifié environ 2 500 entités, y compris les organismes centraux des branches exécutive et judiciaire du gouvernement, les branches subalternes du gouvernement et les ministères, entreprises et organisations en diverses formes de propriété. Les vérifications ont permis de déceler des utilisations injustifiées et inefficaces des recettes budgétaires de l'État se chiffrant à des milliards de hryvnia. Il a malheureusement été démontré que ces infractions sont des pratiques courantes au gouvernement.

L'établissement de contrôles financiers efficaces au sein de l'État est un processus multidimensionnel. En pratique, il faut le soutien de plusieurs ministères dont chacun a ses propres pouvoirs et responsabilités. Ces ministères doivent néanmoins collaborer pour que l'établissement d'un système complet de contrôle financier de l'État devienne possible au pays.

L'importance du rôle de la Chambre des comptes a été reconnue par un décret présidentiel du 25 décembre 2001 sur « le renforcement de la discipline financière et l'endiguement des infractions dans la sphère budgétaire ». Le rôle et l'importance de la Chambre ont également été reconnus sur la scène internationale. Elle est membre de l'INTOSAI et de l'EUROSAI et collabore activement à ces deux organismes. À l'heure actuelle, la Chambre des comptes d'Ukraine occupe également la présidence du Conseil des chefs des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la Communauté des États indépendants.

Pour l'avenir immédiat, la priorité est de renforcer l'efficacité de ses activités pour le développement futur de la Chambre. Les tâches les plus importantes sur lesquelles doit se concentrer la Chambre dans l'année qui vient incluent :

Déposer des modifications à l'article 98 de la Constitution d'Ukraine et adopter de nouvelles lois, une sur la Chambre des comptes d'Ukraine et une sur le contrôle financier de l'État;

- établir des bureaux régionaux de la Chambre dans tout l'Ukraine;
- former et employer des spécialistes hautement qualifiés;
- poursuivre l'amélioration des activités de révision, d'analyse et de services spécialisés;
- entreprendre la mise sur pied d'un système complet de contrôle financier d'État et élaborer des liens constructifs de collaboration avec des organismes nationaux et étrangers de ce domaine.

Pour plus d'information : Accounting Chamber of Ukraine, Rakhunkova Palata, 7 M. Kotzyubynskogo Str., 01601 Kiev-30, Ukraine; tél. : 380(44)22495 65; téléc. : 380(44)224 0563; courriel : rp@core.ac-rada.gov.ua; Internet : www.ac-rada.gov.ua.

Zambie

Le Vérificateur général soumet un rapport au Parlement

Le 25 février 2002, M. F.M. Siame, Vérificateur général de Zambie, a présenté pour les membres du Parlement de Zambie un document intitulé « Auditing the National Budget » au cours d'un séminaire sur le rôle du Parlement dans le système budgétaire national. Le document du Vérificateur général donnait un aperçu des responsabilités du bureau du vérificateur et du Parlement dans la vérification du budget national et présentait en détail l'organisation du bureau, ses rôles et ses fonctions et la portée de son travail.

On y notait que le Président de Zambie a récemment demandé au Parlement d'établir des systèmes qui garantiront que les ressources atteignent les bénéficiaires et préviendront les abus et la mauvaise gestion. La vérification de gestion (ou de l'optimisation des ressources) donne aux responsables de l'exécutif et du législatif la possibilité d'examiner les questions en profondeur avant que le Parlement ne prenne une décision. Le bureau du vérificateur est chargé de vérifier l'exactitude et l'intégralité de l'information relative aux projets menés par les ministères, ou les entrepreneurs dont ils retiennent les services, mais il n'est pas autorisé à remettre en question le bien-fondé des objectifs stratégiques poursuivis. Le Comité des comptes publics du Parlement est en mesure de formuler les recommandations nécessaires en se fondant sur les conclusions du Vérificateur général.

Le document expliquait également le budget de la Zambie ainsi que son processus d'établissement et d'approbation, ainsi que les responsabilités du pouvoir exécutif, du Parlement et du Vérificateur général. On y analysait aussi comment le Parlement doit appuyer le Bureau du Vérificateur général dans son travail.

Pour plus d'information : Office of the Auditor General, Audit House, P.O. Box 50071, Ridgeway, Lusaka, Zambia; tél. : 260 (1) 25 26 11; téléc. : 260 (1) 25 03 49; courriel : auditorg@zamnet.zm. ■

Les conseillers juridiques et les vérificateurs : partenaires de la surveillance interne

Par M. Peter Wilson, Inspecteur général, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

(N.D.L.R. : L'INTOSAI et les ISC qui en sont membres resserrent leurs liens avec d'autres organisations à vocation similaire. Dans cette optique, l'article qui suit illustre bien les avantages que les vérificateurs peuvent retirer d'un partenariat suivi avec les membres d'autres professions.)

Dans le langage de la gestion, la « surveillance » est considérée comme un synonyme de « supervision », par les dictionnaires. Selon le Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies, la surveillance est une tâche dont la responsabilité est partagée entre les États membres, les secrétariats et les mécanismes de surveillance externes. La surveillance interne consiste avant tout à donner des avis aux dirigeants sur les pratiques de contrôle interne et de gestion, à la lumière d'un examen systématique et indépendant de toutes les activités d'une organisation. La surveillance externe, assurée essentiellement par les institutions supérieures de contrôle, consiste à rendre des comptes aux États membres, soit leur fournir de l'information et des conseils objectifs sur la gestion de l'organisation.

Une étude récente sur le Congrès des États-Unis révèle que la surveillance désigne une variété de techniques utilisées pour surveiller certaines composantes du pouvoir exécutif, qui vont des procédures structurées comme les audiences de comités à des méthodes officieuses comme la communication avec les employés des organismes par le personnel ou les membres des comités, ou même les études de cas et les évaluations de programme effectuées par des particuliers ou des groupes.

Le présent article porte sur la fonction de surveillance interne du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). J'espère que notre expérience intéressera nos collègues de l'INTOSAI et qu'elle lui sera utile. Le CCI a défini les éléments de la surveillance : la vérification, l'enquête, l'inspection, l'évaluation et le contrôle. Cependant, de nombreuses organisations fonctionnent de manière intégrée à ce niveau. Il arrive que l'organisation regroupe les cinq éléments mais effectue aussi séparément des vérifications, des enquêtes et des évaluations, ou adopte toute autre combinaison adaptée à sa structure de gestion. C'est le cas à la FAO, où la fonction d'évaluation est confiée au Bureau du programme, du budget et de l'évaluation, tandis que d'autres éléments sont intégrés au Bureau de l'Inspecteur général. Ce sont deux sections importantes du Bureau du Directeur général; elles relèvent directement du Directeur général, en sa qualité de chef de la direction.

Dans tout cela, le chaînon manquant est le rôle d'importance que jouent le Bureau juridique et l'Unité des

questions juridiques, au sein de la Division de la gestion des ressources humaines de la FAO.

Rares sont les cas où la relation de travail est étroite entre les différents organes juridiques d'une organisation et les différents éléments de la fonction de surveillance. Lorsque j'étais vérificateur interne dans le secteur privé, je me souviens n'avoir collaboré qu'une fois avec le bureau juridique en 10 ans, cela à propos d'une recommandation visant à modifier le règlement de l'entreprise. Dans les milieux gouvernementaux, mon expérience s'est limitée à prêter mon concours à la rédaction de projets de loi, à obtenir des interprétations de lois ou à collaborer lors d'affaires devant les tribunaux. Autant que je sache, il n'existe pas de liens de collaboration importants entre les vérificateurs et les avocats dans le milieu des organisations internationales.

En revanche, un fort esprit de coopération s'est développé entre les avocats et les vérificateurs de la FAO au fil des ans.

Il est possible que cette relation de travail tire sa source d'une amitié entre le chef de la vérification et le Conseiller juridique, qui se serait muée en un respect mutuel et la compréhension des avantages qu'il y avait à étoffer ce lien professionnel. Nul doute que deux faits ont favorisé l'émergence de la relation : les bureaux sont des sections indépendantes au sein du Bureau du Directeur général. De plus, l'Inspecteur général (AUD) et le Conseiller juridique (LEG) rendent compte directement au Directeur général. De toute évidence, cette indépendance a été renforcée par le style de gestion du Directeur général actuel de la FAO, M. Jacques Diouf. Il a donné l'exemple à toute l'organisation en mettant à profit l'indépendance d'AUD et de LEG dans la structure organisationnelle. Il considère chaque organe comme une précieuse source de renseignements sur des questions des plus variées, même celles qui ne touchent pas strictement la vérification et le droit. Dans certains cas, cette relation professionnelle s'est aussi étendue à l'Unité des questions juridiques de la Division de la gestion des ressources humaines.

Le Directeur général a appuyé ce partenariat discret entre les organes de surveillance interne de la FAO. Il demande l'avis d'AUD et de LEG à propos d'une foule de questions relatives à la gestion, aux politiques et aux relations extérieures. Souvent, les documents et les propositions soumis au Directeur général pour qu'il les examine ou les approuve sont acheminés à AUD ou LEF pour commentaires ou approbation. Cette méthode a fait son chemin dans l'organisation. Désormais, il n'est pas rare que les services parrains d'une initiative envoient d'abord leurs propositions à ces organes avant de les présenter au Directeur général. Les services parrains peuvent ainsi bénéficier de précieux commentaires et accélérer le processus d'autorisation. Par ailleurs, le fait qu'AUD et LEG soient consultés au préalable donne au Directeur général une assurance

supplémentaire sur l'intégrité des présentations. Différentes questions ont été abordées de cette manière, dont récemment : l'élaboration du cadre stratégique de la FAO, la politique sur les communications de l'organisation (y compris l'utilisation appropriée du logo de la FAO), l'approvisionnement, les commandites, les relations avec les donateurs, la campagne Telefood, le Centre mondial d'information agricole, le Sommet mondial de l'alimentation (cinq ans plus tard) et bien d'autres.

Cette évolution a rehaussé la qualité des conseils donnés à la haute direction de la FAO.

Dans le domaine de la vérification, LEG, AUD et l'Unité des questions juridiques collaborent fréquemment. Cette collaboration est particulièrement tangible dans les dossiers de sanctions disciplinaires d'employés, qui vont de la réprimande officielle pour inconduite au renvoi sans préavis. Elle touche aussi l'obtention des recouvrements en espèces et des questions plus graves comme la fraude et la fraude présumée. Par ailleurs, AUD travaille en étroite collaboration avec les deux unités à vocation juridique dans le cadre de certaines enquêtes. AUD consulte aussi LEG et lui demande conseil sur de nombreux aspects concernant la vérification des contrats, les fonds de fiducie, les relations avec les tiers, les programmes de partenariats spéciaux, les lettres de crédit, les lettres d'entente et les autres activités techniques ou administratives soumises à vérification ou inspection.

Ce qui n'était peut-être qu'une courtoisie professionnelle entre le Conseiller juridique et l'Inspecteur général est devenu une façon bien ancrée de travailler. Elle ne se limite pas aux spécialistes de niveau supérieur : il s'agit maintenant de la procédure normale que tous les vérificateurs doivent suivre en présence de questions susceptibles d'avoir des implications juridiques.

Cette relation renforce la crédibilité des rapports du Bureau de l'Inspecteur général et se transmet à l'ensemble des entités chargées de la vérification et du droit à la FAO.

Il est clair que la surveillance s'est imposée comme un élément clé de la gouvernance dans le secteur public, qui a pris de plus en plus d'importance ces dernières années. On l'a constaté dans tous les niveaux de gouvernement. Le concept a acquis une importance similaire, voire plus marquée au sein des organisations internationales. En outre, il suffit de lire la section affaires d'un média imprimé, d'écouter la radio ou la télévision ou de naviguer sur Internet pour constater sa prédominance dans le secteur privé. Nous, membres de la collectivité de la vérification dans le secteur public, que nous soyons responsables d'éléments de la surveillance interne ou externe, nous sommes soumis à de fortes pressions pour fournir des services de surveillance améliorés devant contribuer au processus de gouvernance général.

Nos efforts pour rehausser la qualité et la valeur des services de surveillance doivent mettre toutes les ressources disponibles à contribution. L'article met en évidence un élément qui, souvent, manque pour créer un partenariat. Ce partenaire discret, du moins pour la surveillance interne, peut être le Bureau du Conseiller juridique ou l'Unité des questions juridiques de la Division de la gestion des ressources humaines. Maintenant, il faut que les autres personnes qui travaillent à la surveillance interne, et peut-être aussi celles qui travaillent à la surveillance externe, se dotent de relations efficaces du même genre avec nos partenaires du milieu juridique.

Pour plus d'information, communiquer avec l'auteur : Peter.Wilson@fao.org. ■

Le Congrès de l'EUROSAI met l'accent sur le rôle des ISC dans le budget des États

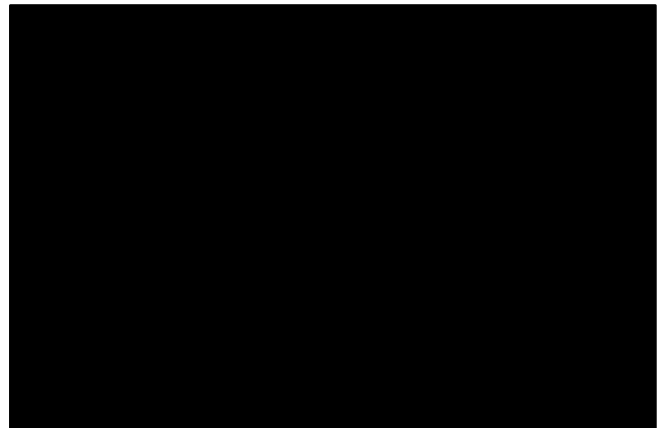
Le rôle des institutions supérieures de contrôle (ISC) des finances publiques dans les diverses phases du budget de l'État a été le thème central des débats des 166 délégués, en provenance de 43 pays, qui se sont réunis à Moscou du 27 au 31 mai 2002, pour le Cinquième Congrès triennal de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe (EUROSAI). Des observateurs de nombreuses organisations internationales, de groupes de travail régionaux de l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et d'autres ISC se sont joints aux membres de l'EUROSAI. Organisé et présenté par la Cour des comptes de la Fédération de Russie sous la direction de M. Sergeï Stépachine, ce rassemblement a mis en évidence le rôle important que les ISC peuvent jouer dans le processus d'élaboration du budget, soutenant ainsi la saine gouvernance, la transparence et la responsabilisation au sein de leurs gouvernements respectifs.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu dans la grande salle de marbre du Kremlin et a été marquée par un mot de bienvenue du Président de la Fédération russe, M. Vladimir Poutine. Le Président Poutine a cordialement souhaité la bienvenue aux congressistes et a souligné le rôle important que leurs organismes jouent dans la construction et le renforcement des institutions démocratiques et des gouvernements responsables. Le discours du Président Poutine a été suivi par une allocution de M. Gennady N. Sélezniev, Président de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale, qui a parlé du rôle d'appui utile que les ISC jouent auprès des parlements.

En plus de ces importants dirigeants russes, M. François Logerot, Premier Président de la Cour des comptes de France et Président sortant de l'EUROSAI, a participé à la cérémonie inaugurale. M. Logerot a mentionné qu'il a eu le privilège d'assister au congrès de l'INTOSAI à Berlin, où la charte de l'EUROSAI a été signée en 1989, et a attiré l'attention de l'assemblée sur les progrès marquants réalisés par l'EUROSAI depuis 13 ans. À ce sujet, M. Logerot a souligné deux aspects du développement de l'EUROSAI : l'organisme est rapidement devenu un regroupement dynamique de 45 membres et, récemment, il a élargi sa vision pour s'engager dans des partenariats mutuellement avantageux avec d'autres organisations régionales et internationales. M. Logerot a conclu ses commentaires en transférant la présidence de l'EUROSAI à M. Stépachine et en lui remettant la médaille de la Cour des comptes de France avec ses symboles de justice, d'impartialité et de transparence.

La cérémonie inaugurale a été conclue par une allocution de M. Stépachine, qui a souhaité lui aussi la bienvenue aux congressistes et remercié le Président Poutine et M. Sélezniev pour leur soutien. Il a fait observer que l'EUROSAI recevait alors trois nouveaux membres dans ses rangs (l'Andorre, la Biélorussie et la Bosnie-Herzégovine) et que le Congrès avait lieu à la veille du sommet Russie-Union européenne. M. Stépachine a résumé l'histoire du soutien apporté par son bureau à la responsabilisation, à la transparence et à la bonne communication de l'information financière dans le cadre de la transition vers l'économie de marché.

Il a conclu en exprimant le souhait que le Congrès soit fructueux pour les participants et contribue au dialogue international permanent sur la nécessité d'une collaboration mondiale relative aux systèmes financiers transnationaux afin que tous soient prêts à surmonter les difficultés que traverse notre monde complexe et instable.



Le Président de la Fédération russe, M. Poutine, souhaite la bienvenue aux délégués du Congrès de l'EUROSAI tenu à Moscou, en présence de M. Logerot, Président sortant de l'EUROSAI, et de M. Stépachine, nouveau Président de l'Organisation.

Contrôle du budget de l'État

L'élaboration du budget de l'État fait partie de ces enjeux, et le rôle des ISC dans ce processus a été le thème central du Congrès. Il a été traité en trois sous-thèmes : la préparation du budget, son exécution et le rôle des technologies de l'information dans ce processus.

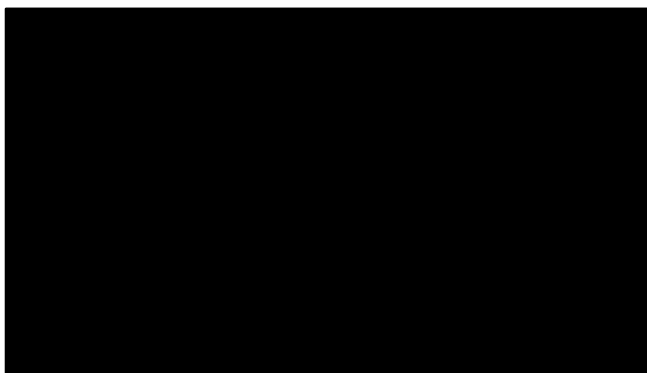
Le texte complet des conclusions et recommandations du congrès pour les trois sous-thèmes se trouve à www.ach.gov.ru. Un résumé des principales recommandations figure ci-dessous.

Sous-thème I

Le sous-thème I a consisté à analyser le rôle des ISC dans la préparation des propositions budgétaires par le gouvernement et leur examen par le parlement. M. Alfredo José de Sousa, du Portugal, a présidé les discussions et le rapporteur a été M. Dieter Engels, d'Allemagne.

Les délégués ont reconnu le vaste ensemble de connaissances et d'expériences que les ISC ont accumulées en contrôlant l'exécution du budget de leur État. Pour traduire ce potentiel en améliorations apportées à la préparation et à l'exécution du budget de l'État ainsi qu'en contrôle de ces deux étapes, les ISC peuvent participer au processus en tant qu'organisme d'experts-conseils. Les délégués ont

souligné qu'en principe, plus tôt l'ISC commence à jouer ce rôle et plus efficaces seront ces consultations. Bien que les ISC puissent prodiguer des conseils tant au pouvoir législatif qu'au pouvoir exécutif, l'ISC qui agit comme conseil doit maintenir son indépendance tout au long du processus. De plus, les ISC jouant ce rôle de conseil doivent déterminer si le travail visé par l'entente consiste à examiner un budget axé sur les intrants ou un budget basé sur les extrants et les résultats. S'il s'agit d'un budget axé sur les intrants, les ISC doivent s'assurer que la préparation du budget est transparente afin que le parlement demeure informé de l'élaboration et de la progression de ce budget. De son côté, l'examen d'un budget basé sur les extrants et les résultats exige que la mission de conseil soit recentrée sur les objectifs finaux et les résultats prévus pour faciliter l'utilisation efficace des ressources de l'État. Les participants ont également noté que dans les pays où le pouvoir exécutif est autorisé à jouer un rôle important par le dépôt de modifications aux crédits budgétaires, un système efficace de contrôle interne au sein des organes de l'exécutif doit exister pour permettre que le budget soit exécuté avec souplesse.



Les chefs des délégations posent pour la photo officielle devant la Cour des comptes de la Fédération de Russie.

Sous-thème II

Portant ensuite leur attention sur la deuxième étape du processus budgétaire, les délégués se sont concentrés sur leur rôle pendant et après l'exécution du budget de l'État. M. Bjarne Mork-Eidem, de Norvège, a assumé la présidence et le rapporteur a été M. Arpad Kovacs, de Hongrie.

Les débats entre les délégués les ont conduits à formuler la recommandation que les ISC favorisent la transparence dans l'utilisation des fonds publics pour assurer des conditions adéquates pour les contrôles pendant la vérification des comptes finaux. Un cadre réglementaire pour assurer la transparence aiderait également à l'exécution efficace et efficace du budget de l'État ainsi que le contrôle de ce budget. En plus de favoriser un cadre réglementaire pour garantir une utilisation transparente des fonds publics, les ISC doivent utiliser à la fois le contrôle comptable et le contrôle de gestion pour répondre aux besoins des parlements en information fiable et vérifiée. On a noté que lorsque les ISC effectuent ce genre de contrôle, ils doivent prendre les moyens nécessaires pour assurer une exécution économique, efficace et rapide des travaux. Pour aider à atteindre cet objectif, les délégués ont recommandé que les ISC utilisent un système d'assurance de la qualité comportant l'utilisation de méthodes, techniques et procédés de contrôle reconnus, couramment utilisés et conformes aux normes internationales.

Sous-thème III

La partie du Congrès consacrée à un thème technique a été conclue par des discussions sur le recours aux technologies de l'information (TI) pour contrôler le budget de l'État. La présidence a été exercée par M. John Purcell, d'Irlande, et le rapporteur a été M. Miroslav Sekula, de Pologne.

Les délégués ont reconnu les avantages de la mise en place de TI à la fine pointe en tant qu'outils pour appuyer le contrôle efficient et efficace de l'exécution du budget de l'État. Ils ont cependant précisé cette recommandation en notant que l'utilisation d'outils de TI ne se limite pas à comprendre et mettre en place des solutions modernes. La mise en œuvre des TI dans ce domaine consiste plutôt à appliquer intelligemment les progrès des TI afin d'atteindre des objectifs de contrôle clairement définis et précis et d'ajouter de la valeur au processus de contrôle. Pour tirer parti des avancées des TI et appliquer ces technologies au contrôle de l'exécution du budget, les délégués ont reconnu que les ISC doivent investir de manière continue et considérable dans les ressources humaines et techniques.

Les ISC doivent dialoguer avec les pouvoirs exécutif et législatif pour bénéficier d'un environnement de mise en œuvre des TI qui soit favorable aux ISC. Les délégués reconnaissent que celles-ci doivent disposer de pouvoirs légaux suffisants pour qu'elles puissent avoir accès à toutes les données nécessaires à un contrôle adéquat de l'élaboration et l'exécution du budget de l'État, quelle que soit sa forme. Ils ont dressé la liste des facteurs que les ISC doivent prendre en considération lorsqu'elles prennent des décisions sur le caractère et le degré d'application des technologies de l'information et le choix des outils de TI. Ils ont souligné que les ISC doivent s'assurer que la mise sur pied des outils de TI sélectionnés coïncide avec la conception de concepts et de méthodes de vérification. Les participants se sont également mis d'accord sur le fait qu'il incombe à l'ISC de se faire une idée claire des systèmes et de la structure de données de l'entité vérifiée ainsi que de tirer parti des situations dans lesquelles l'ISC peut mettre à profit des solutions technologiques et des logiciels compatibles.

Initiatives professionnelles et techniques

En plus des thèmes techniques, le congrès s'est penché sur un certain nombre d'initiatives de perfectionnement professionnel entreprises dans la région.

Formation

La stratégie de formation de l'EUROSAI a été présentée par un représentant de la Cour des comptes de France au nom du Comité de formation de l'EUROSAI. L'objectif de la stratégie est de partager les expériences et les connaissances récentes au moyen d'études de cas et de transférer l'information et les compétences techniques. La stratégie inclut certaines activités de formation telles que le séminaire sur les TI à Golawice en février 2001, le séminaire sur le contrôle de l'optimisation des ressources (ou contrôle du rendement) prévu pour septembre 2002, à Budapest, ainsi que celui sur le contrôle interne prévu pour Prague, en mai 2003. Le site Web sur la formation de l'EUROSAI, hébergé par l'ISC française, et le forum de discussion en ligne de l'EUROSAI, hébergé par l'ISC danoise, soutiennent cette stratégie. En même temps, l'EUROSAI collabore à l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) en offrant le programme de formation régional à long terme pour les ISC d'Europe centrale, orientale et du sud-est. M. Magnus Borge,

directeur général de l'IDI, a présenté de l'information supplémentaire sur le travail de l'IDI avec l'EUROSAI. On peut trouver plus de renseignements sur le site www.idi.no.

Technologies de l'information

Les délégués ont également approuvé une résolution visant la création d'un groupe de travail sur les TI au sein de l'EUROSAI. Lorsqu'elle a présenté la résolution pour qu'elle soit débattue, M^{me} Saskia Swiveling, des Pays-Bas, a mentionné que celle-ci répond à une initiative lancée par le Comité sur les TI de l'INTOSAI au congrès de cet organisme tenu à Séoul. Cette initiative vise à régionaliser le Comité. L'intérêt de l'EUROSAI dans ce domaine est évident, car 21 ISC se sont jointes au groupe de travail, qui a ciblé trois thèmes reliés aux TI : le cybergouvernement; les accords et traités internationaux sur des thèmes tels que la protection de la vie privée; et les questions relatives au mode d'investissement des gouvernements dans le matériel, les logiciels et les « humanogiciels » (*humanware*). L'ISC des Pays-Bas présidera le nouveau groupe de travail, qui travaillera en collaboration avec son vis-à-vis de l'INTOSAI.

Contrôle environnemental

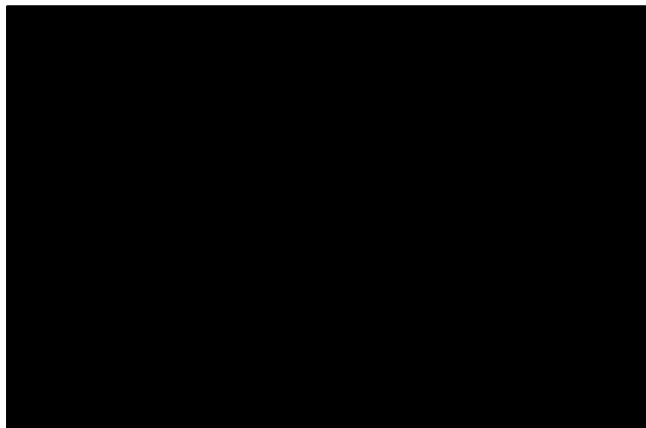
Dans le même esprit de régionalisation des comités et groupes de travail de l'INTOSAI, l'EUROSAI a créé un groupe de travail sur le contrôle environnemental. Dirigé par l'ISC de Pologne, le groupe a tenu un séminaire dont l'ISC de Norvège a été l'hôte et qui s'est tenu à Oslo, du 14 au 16 mai 2002. Vingt-huit ISC membres de l'EUROSAI y ont participé. Un compte rendu de ce séminaire ainsi que de l'information supplémentaire se trouvent sur le site Web du groupe : www.nik.gov.pl/intosai/index/htm.

Les observateurs présentent leur rapport

En plus de ces initiatives de l'EUROSAI, un certain nombre d'observateurs ont soumis des rapports sur des programmes régionaux, y compris l'Organisation européenne des institutions régionales de contrôle externe des finances publiques (EURORAI) et le projet SIGMA. Représentant la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*, M. David M. Walker, Contrôleur général des États-Unis, a présenté de l'information sur la *Revue* ainsi que sur le groupe de travail sur la planification stratégique qu'il préside. Ce groupe a été mis sur pied par le Comité directeur de l'INTOSAI. M. Walker a également abordé des questions d'actualité pour les ISC à l'échelle mondiale (voir l'éditorial de la page 1). Des représentants de l'ARABOSAI, de l'OLACEFS et du Secrétariat général de l'INTOSAI se sont également adressés aux congressistes pour leur exprimer leur soutien et leur collaboration.

Autres questions administratives réglées

En plus des questions techniques et professionnelles, les délégués au Congrès de Moscou ont pu examiner et trancher un



Les discussions sur les TI sont dirigées par le Contrôleur et Vérificateur général d'Irlande, M. Purcell (au centre), et le Président de la Chambre suprême de contrôle de Pologne, M. Sekula (à droite), tandis que l'hôte du congrès, M. Stépachine (deuxième à partir de la gauche) observe les délibérations.

certain nombre de questions administratives liées aux activités et programmes permanents de l'EUROSAI. Le Congrès a élu à l'unanimité deux nouveaux auditeurs (contrôleurs), les ISC d'Islande et de Belgique, ainsi que deux nouveaux membres du Comité directeur, les ISC d'Italie et de Lituanie. Les questions financières liées à l'accroissement du budget disponible pour le financement de la formation et des autres programmes ont également été débattues. L'assemblée a convenu d'augmenter la cotisation des membres pour faciliter le financement des programmes de formation élargis. Dans une décision financière connexe, le Congrès a décidé de limiter la publication et la diffusion de la revue de l'EUROSAI sur papier à l'édition en anglais et de publier les éditions dans les quatre autres langues (français, allemand, russe et espagnol) sous forme électronique sur le site Web de l'EUROSAI : www.eurosai.org.

Enfin, le Congrès a accepté à l'unanimité et avec gratitude l'offre de la Cour des comptes d'Allemagne d'accueillir le sixième congrès de l'EUROSAI à Bonn en 2004. Dans son invitation aux délégués, M. Dieter Engels, Président de la Cour fédérale des comptes, a présenté une vidéo montrant les nombreuses attractions de la ville. La bande se termine par une scène montrant le personnel de la Cour au complet, saluant de la main les délégués pour leur souhaiter la bienvenue au prochain congrès.

Pour plus de renseignements sur le Congrès de l'EUROSAI, communiquer avec la : Cour des comptes, Service des Relations internationales, rue Zubovskaya 2, 121901 Moscou, Fédération de Russie (tél. : 7-095-914-0190,914 06 01; téléc. : 7-095-247-3160; courriel : webmaster@ach.gov.ru ou intrel@ach.gov.ru. Site Web : www.ach.gov.ru. Des renseignements supplémentaires sur l'EUROSAI se trouvent à www.eurosai.org. ■

Profil : Bureau de la vérification de la République de Chypre

Par Theodoulos Rokopou, vérificateur

Le public exige du gouvernement qu'il rende des comptes et il est en droit de l'exiger. Le Bureau de la vérification de la République de Chypre joue un rôle clé à cet égard. L'Institution supérieure de contrôle (ISC) de Chypre est un bureau indépendant des trois pouvoirs de l'État, soit les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Aperçu historique

L'histoire de l'ISC de Chypre remonte à la période qui a précédé l'indépendance. Les Britanniques ont colonisé l'île en 1878 et le premier vérificateur du régime colonial a été nommé en février 1879. Ce dernier était également comptable de la colonie et membre des conseils exécutif et législatif de l'île. Cinq ans plus tard, on a décidé de séparer les fonctions de vérificateur et de comptable. À cette date, le titre officiel du vérificateur était Directeur de la vérification, et la personne nommée à ce poste était toujours un fonctionnaire britannique.

Reconnaissant rapidement le besoin d'une séparation entre la fonction de vérification et l'administration locale, le gouvernement britannique a alors décidé que le Bureau de vérification local, alors appelé le Département de vérification, serait administré par le Contrôleur et Vérificateur général de la Grande-Bretagne. En 1910, suite à des changements organisationnels et administratifs apportés en Grande-Bretagne, le Bureau de la vérification à l'étranger a été créé et s'est vu confier la responsabilité du Département de vérification. Cet arrangement a pris fin en 1960, année où Chypre est devenu un État indépendant.

Pouvoir légal et indépendance

La nature et la structure légales du Bureau de la vérification sont semblables à celles de la plupart des pays du Commonwealth, comme le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, par opposition aux systèmes de Cour des comptes qui sont plus courants en France, en Italie, en Grèce et dans d'autres pays européens.

En vertu de l'article 115 de la Constitution de 1960 de Chypre, un bureau de vérification indépendant a été mis sur pied. La Constitution prévoit également que le Vérificateur général et le Sous-vérificateur général sont nommés par le Président de la République, comme les autres agents indépendants de l'État, et non pas par la Commission de la fonction publique, qui est responsable de la nomination des fonctionnaires.

La Constitution renforce l'indépendance du Vérificateur général et du Sous-vérificateur général comme suit :

- Ils ne peuvent être démis de leurs fonctions avant leur départ à la retraite, qui est maintenant fixé à 60 ans.
- Ils ne peuvent être démis de leurs fonctions que pour les mêmes motifs et de la même manière que les juges de la Haute

cour (c.-à-d. incapacité mentale ou physique ou mauvaise conduite).

- Ils ont le droit d'accès à tous les livres de comptes et dossiers lorsqu'ils exercent leurs fonctions.
- Leur rémunération est imputée au Trésor et ils sont payés que le budget de l'État soit approuvé ou non.

Ces dispositions constitutionnelles indiquent que la notion sous-jacente à la création du Bureau de la vérification consistait à séparer l'institution de vérification du pays du pouvoir responsable de son administration financière (l'exécutif) et à lui accorder l'indépendance requise pour exercer ses fonctions.

On pourrait prétendre que ce qui suit constitue une anomalie du point de vue de l'indépendance du Bureau de la vérification. Cependant, la pratique montre qu'il n'y a pas eu jusqu'ici de problème grave à ce sujet :

- La Commission de la fonction publique, de qui relèvent les autres ministères, est aussi responsable de la nomination, de la promotion et de la discipline du personnel. Elle fixe aussi leur rémunération.
- Le budget du Bureau de la vérification n'est pas approuvé directement par la Chambre des représentants, mais il doit être attribué et examiné par l'exécutif, comme c'est le cas pour tous les ministères et d'autres bureaux indépendants.
- Le Vérificateur général n'est pas autorisé à vérifier l'utilisateur final des fonds gouvernementaux (organisations du secteur privé ou particuliers).

Organisation

Le Vérificateur général est le chef de l'ISC et le Sous-vérificateur général est l'Administrateur général. Il s'acquitte des responsabilités de son poste avec l'aide de 100 vérificateurs et de 13 employés de soutien.

L'ISC comprend trois divisions. Les employés appartenant aux Divisions A et B du Bureau exécutent surtout des vérifications comptables et du rendement. Ceux de la Division C effectuent la vérification des projets d'immobilisations (inspections techniques et examens). Le Service de vérification informatique fait partie de la Division B.

Les travaux de vérification autres que les travaux techniques sont répartis entre six directions, qui se subdivisent en 12 sections. Chaque section comprend entre cinq et sept personnes.

Les Divisions A et B et les six directions sont dirigées par un comptable/vérificateur professionnel membre d'une organisation comptable internationale. La Division C et ses deux directions sont dirigées par un ingénieur qualifié.

L'ISC n'a pas de bureaux régionaux. Cela ne pose aucune difficulté pour faire la collecte des données, tester les opérations et observer directement comment les activités et les programmes gouvernementaux sont exécutés, car les distances sont très courtes.

Les travaux du Bureau

L'article 116 de la Constitution décrit les responsabilités du Bureau :

[traduction]

1. Le Vérificateur général, secondé par le Sous-vérificateur général, contrôle, au nom de la République, tous les décaissements et encaissements, et vérifie et inspecte tous les comptes et les autres actifs administrés par la République ou avec son autorisation, de même que ses passifs et, à cette fin, il est autorisé à consulter tous les livres, dossiers et relevés ayant trait à de tels comptes et a accès aux endroits où ils sont gardés.
2. Le Vérificateur général, secondé par le Sous-vérificateur général, doit exercer tous les autres pouvoirs et remplir toutes les autres fonctions et tâches qui lui ont été conférées ou imposées par la loi.
3. Les pouvoirs, fonctions et tâches du Vérificateur général prévus dans le présent chapitre peuvent être exercés par ce dernier ou par des subalternes conformément à ses instructions.
4. Le Vérificateur général doit présenter chaque année un rapport sur l'exercice de ses fonctions et tâches en vertu du présent chapitre au Président de la République, lequel se charge ensuite de le faire déposer devant la Chambre des représentants.

En plus de vérifier le gouvernement central, le Vérificateur général doit aussi vérifier, en vertu d'une loi spéciale, tous les organismes créés par la loi, les administrations locales, les commissions scolaires ainsi que divers autres fonds.

La responsabilité fondamentale du Bureau de la vérification est la préparation du *Rapport annuel* et des rapports subséquents à la Chambre des représentants. Le *Rapport annuel* résume les questions et les constatations les plus importantes signalées par le Vérificateur général aux divers ministères, aux sociétés d'État et aux administrations locales dans l'exercice de ses fonctions. Les entités vérifiées ont la possibilité de faire des commentaires sur l'ébauche de rapport.

L'ISC peut communiquer les résultats de ses travaux directement au public et au Parlement. La Constitution n'établit pas de relation formelle entre l'ISC et le Parlement. En pratique, cependant, de bonnes relations de travail et des voies de communication satisfaisantes ont été établies.

Les travaux du Bureau du vérificateur peuvent entrer dans les grandes catégories suivantes :

Vérifications comptables et de la conformité. Les vérifications portent principalement sur la vérification des comptes de tous les ministères, des bureaux indépendants, des ministères, des administrations locales et des sociétés constituées en vertu d'une loi. Elles ont pour objet de vérifier le respect du budget et la conformité aux lois et règlements et de certifier les états financiers.

Vérifications du rendement (optimisation des ressources). Ces vérifications ont pour objet d'établir si les fonds publics sont dépensés en accordant l'importance voulue à l'économie, à

l'efficacité et à l'efficacités. Des rapports distincts sont publiés dans tous les cas.

Vérifications techniques. Ce sont des vérifications portant sur la construction d'immobilisations telles que des routes et des barrages. Ces vérifications déterminent si le projet a été exécuté conformément aux spécifications techniques et, généralement, en tenant compte du principe d'économie. De plus, elles déterminent si les projets ont été prévus, conçus et exécutés de manière satisfaisante.

Vérification des systèmes de technologie de l'information (TI). Un service informatique, établi en 1987, est responsable de l'étude et de l'évaluation des systèmes informatiques actuels et nouveaux de TI ainsi que de la formation du personnel.

Vérifications spéciales

Vérification préventive. On consacre beaucoup de temps et d'efforts à ce type de vérification. Avant de verser des prestations de pension ou des gratifications à d'anciens fonctionnaires, le Trésor demande au Bureau d'examiner le formulaire de calcul pertinent et le dossier personnel de l'employé. Toutes les erreurs ou omissions sont corrigées, et le paiement de la prestation de retraite est approuvé.

Le Bureau effectue de sa propre initiative des enquêtes spéciales ou à la demande de la Chambre des représentants, à la suite de plaintes du public ou de questions soulevées par les médias.

Les représentants du Bureau de la vérification participent en tant qu'observateurs à la Commission principale des appels d'offres et à d'autres commissions chargées d'évaluer les systèmes ou les procédures.

L'ISC applique les normes professionnelles de vérification de l'International Federation of Accountants (IFAC) et du Conseil des normes internationales et elle tient compte des diverses prises de position de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI).

Système de surveillance

Surveiller la qualité du travail. L'engagement de l'ISC à l'égard de la qualité signifie se conformer à des normes professionnelles très élevées. Selon ces normes, le personnel doit être qualifié, ne pas subir d'influences injustifiées et il doit remplir ses fonctions de manière professionnelle; les travaux doivent être suffisamment étendus pour satisfaire aux objectifs de la vérification. Les travaux de vérification sont planifiés de manière appropriée selon leur importance relative et le risque de mission et ils sont effectués sous une supervision afin de garantir que les éléments probants sont suffisants, fiables et pertinents. Les rapports de vérification à l'intention de la direction sont examinés par les vérificateurs principaux, le Vérificateur principal et le Directeur de la vérification, selon le cas, et ils doivent être approuvés par le Sous-vérificateur général et le Vérificateur général avant d'être envoyés aux entités vérifiées. La formation fait partie du processus de maintien de la qualité élevée des travaux. Il s'agit d'une activité continue en cours d'emploi; des cours sont offerts à l'interne ou à l'externe. La plupart des cours externes sont des cours offerts par des organismes comptables professionnels et par les gouvernements britannique et américain. Ils peuvent aussi être financés par des organismes régionaux et internationaux.

Surveillance du temps et des coûts. Cela comprend des programmes annuels et trimestriels, des rapports de travail mensuels (temps prévu vs réel), des feuilles de travail mensuelles préparées

par chaque employé et l'établissement du coût des travaux de vérification.

Perspectives d'avenir

Accession à l'Union européenne

L'entrée prochaine de Chypre dans l'Union européenne (UE) occasionnera des travaux additionnels pour le Bureau. Nous travaillons déjà avec le gouvernement pour mettre en place des procédures adéquates pour la gestion des fonds de l'UE.

Technologie de l'information au gouvernement

À mesure que la technologie de l'information est appliquée dans l'ensemble du gouvernement et dans d'autres sociétés vérifiées, l'ISC adapte rapidement ses procédés en fonction de ce nouvel environnement et des nouvelles exigences. On procède graduellement à l'introduction du logiciel IDEA afin de vérifier les systèmes informatisés à une plus grande échelle que dans le passé.

Vérification environnementale

Il s'agit d'un nouveau thème pour de nombreuses ISC. Le Bureau devra bientôt examiner des questions telles que les systèmes de gestion environnementale, la comptabilité des ressources naturelles et les rapports environnementaux, de même que les politiques et les lignes directrices en matière de vérification environnementale.

Privatisation

Le gouvernement de Chypre envisage la privatisation de certains secteurs de l'économie. L'ISC devra bientôt faire des vérifications dans ce domaine et elle s'efforcera alors de tirer profit de l'expérience d'autres ISC.

Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec le Bureau de la vérification de la République, 12, Vyzantiou Str. Tél. : 357(2)661332; téléc. : 357(2)668153; courriel : cao@cytanet.com.cy. ■

Publications à signaler

La publication *Public Budgeting & Finance Journal* pourrait intéresser nos lecteurs. Cette revue professionnelle publie les résultats de recherches et d'expériences dans tous les secteurs des finances publiques. Il s'agit d'une tribune de choix pour les échanges entre les chercheurs universitaires, les instituts de recherche privés et sans but lucratif, les praticiens des marchés financiers publics et les organismes gouvernementaux. Le journal rend également compte de l'expérience des gens qui s'occupent de la budgétisation et des finances gouvernementales. Les chercheurs, les professeurs et les praticiens en finances publiques appliquées peuvent s'en remettre au *Public Budgeting & Finance Journal* pour une analyse claire, fiable et réfléchie des enjeux d'importance dans ce secteur. On y traite d'une vaste gamme de processus budgétaires ainsi que de gestion stratégique et financière. Il ne se limite pas à un ordre de gouvernement ou à un pays, mais couvre de manière équilibrée l'ensemble des disciplines et des méthodes de finances publiques appliquées. Le *Public Budgeting & Finance Journal* est publié par Public Financial Publications Inc. Pour en commander un exemplaire, communiquer avec Blackwell Publishing, Boston (Massachusetts) ou téléphoner au 1-800-835-6770 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 44-1865-244083 (bureau du Royaume-Uni).

* * * * *

La Conférence internationale sur la fonction de surveillance : Défis du nouveau millénaire (*International Conference on Oversight Function : Challenges of the New Millenium*) s'est déroulée du 10 au 12 septembre 2000 à Dacca, au Bangladesh. Les actes de ce congrès viennent d'être publiés. Ils se divisent en quatre grandes parties : 1) un sommaire des recommandations; 2) les discours des principaux orateurs à la séance inaugurale; 3) les trois principaux exposés thématiques; 4) le rapport du rapporteur ainsi que les délibérations du congrès. Les trois exposés thématiques portent sur des thèmes comme l'efficacité du contrôle dans le secteur public, le contrôle parlementaire des dépenses publiques et la profession comptable au Bangladesh. Pour obtenir un exemplaire du document, communiquer avec le Bureau du Contrôleur et Vérificateur général du Bangladesh : Audit Complex, Segun Bagicha Dhaka-1000, Bangladesh. Téléphone : 9331810, télécopieur : 8802-8317487.

* * * * *

Le National Audit Office du Royaume-Uni a publié une nouvelle version de *State Audit in the European Union*. La première version a été publiée en 1996. La version révisée porte sur le rôle de la Cour des comptes européenne et des 15 bureaux de vérification nationaux de l'Union européenne. La publication décrit le travail de

ces organismes ainsi que l'environnement dans lequel ils travaillent. Elle illustre les différentes façons d'examiner les fonds publics et de communiquer les résultats de ces examens. Certaines méthodes sont communes à plusieurs pays, d'autres sont propres à un ou deux d'entre eux en raison de circonstances ou d'évolutions historiques. Les 15 pays visés dans le rapport sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède. Pour se procurer le document, communiquer avec le : National Audit Office au Royaume-Uni, 157-197 Buckingham Palace Road, Victoria, London, England.

* * * * *

Le Fonds monétaire international (FMI) a ajouté un titre à sa collection sur les enjeux économiques. Rédigé par Friedrich Schneider et Dominik Enst, *Sous la protection de l'ombre – La croissance de l'économie souterraine* décrit les activités économiques qui seraient généralement imposables si elles étaient déclarées aux autorités fiscales. Il peut s'agir d'activités illégales, mais aussi de revenus non déclarés associés à la production de biens et de services licites. Le document définit l'économie souterraine ainsi que son ampleur. On y apprend comment l'économie souterraine a crû et quelle est la main-d'œuvre à la base de cette économie. Pour se procurer cette publication, s'adresser à : IMF Publications Services, 700 19th Street, NW, Washington, D.C. 20431, USA. Téléphone : (202) 623-7430, télécopieur : (202) 623-7201, courriel : publications@imf.org.

* * * * *

Le mécanisme d'autoréglementation des vérificateurs, largement tributaire de la participation volontaire de la profession comptable, est fortement affecté par la fragmentation, le manque de coordination, les communications déficientes et les conflits d'intérêts. Le General Accounting Office (GAO) des États-Unis a publié un rapport à ce propos. Le document *Accounting Profession : Oversight Auditor Independence and Financial Reporting Issues* (GAO-02-742R) a été publié le 3 mai 2002. Selon le GAO, l'actuel mécanisme d'autoréglementation est défaillant et la surveillance de l'organisme gouvernemental compétent n'a pas suffi à protéger l'intérêt public. Vu le rôle important des vérificateurs indépendants, le GAO croit que le gouvernement doit intervenir et créer un nouvel organe pour superviser la vérification par les comptables des sociétés inscrites en bourse. Pour obtenir un exemplaire du rapport, s'adresser au : GAO, 441 G Street, NW, Room 7826, Washington, D.C. 20548. On peut aussi se le procurer sur le site Web de l'organisation, à www.gao.gov. ■

Dans le cadre de l'INTOSAI

Groupe de travail pour la privatisation

Les 10 et 11 juin, M. Bjarne Mørk Eidem, Directeur général du Riksrevisjonen de Norvège, a été l'hôte de la neuvième réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI pour la privatisation. Présidée par Sir John Bourn, Contrôleur et Vérificateur général du Royaume-Uni, la réunion a eu lieu à Oslo. Les représentants de 26 ISC (sur les 35), y ont assisté. Les représentants de la Roumanie et du Bangladesh étaient présents pour la première fois.

Le Groupe de travail a suivi l'orientation adoptée au XVII^e INCOSAI, à savoir qu'au cours de la période précédant le XVIII^e INCOSAI à Budapest, en 2004, les ISC se concentreraient sur :

- la surveillance de l'efficacité des lignes directrices adoptées par l'INTOSAI;
- l'établissement d'autres directives sur le contrôle si nécessaire (par exemple, sur les questions de contrôle découlant des partenariats et les cas où l'État est actionnaire minoritaire, et sur des solutions de rechange à la réglementation).

Les débats du Groupe de travail se sont poursuivis dans cet esprit. Le Groupe a constaté qu'il existait un intérêt considérable pour la privatisation dans le monde et pour ses conséquences (comme l'actionnariat résiduel de l'État dans des organismes privés et la réglementation par l'État des sociétés privatisées).

Le Groupe de travail a discuté de trois aspects : l'expérience du contrôle de la privatisation et l'utilisation des lignes directrices

(exposés des ISC de l'Égypte, de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de la Norvège, de la Zambie, du Danemark et du Pérou); les risques auxquels les gouvernements et les ISC sont confrontés quand l'État conclut des partenariats avec le secteur privé (projets de lignes directrices établis par le groupe de travail et exposé de l'ISC de la Pologne); et des solutions de rechange à la réglementation imposée par l'État qui, bien souvent, accompagne la privatisation. Le Groupe a également accueilli deux conférenciers du secteur privé : M. Tormod Hermansen, chef de la direction de Telenor, une société de télécommunications de Norvège qui a été privatisée, et M. Derek Higgs, de Partnerships UK, une nouvelle organisation du secteur privé du Royaume-Uni dont le but est d'aider le secteur public à conclure des partenariats et d'autres ententes avec le secteur privé.

Le Groupe de travail a convenu de continuer à établir des lignes directrices sur les risques que comportent les partenariats entre le secteur privé et le secteur public et d'étudier la possibilité de mettre à jour les lignes directrices existantes à la lumière de l'expérience pratique. Ce projet pourrait également comprendre l'élaboration d'un cours sur l'utilisation des lignes directrices.

Le Groupe de travail a convenu de poursuivre ses discussions sur ces aspects lors de sa prochaine réunion, qui se tiendra à Prague en 2003. Pour obtenir plus d'information sur le Groupe de travail, y compris ses lignes directrices sur les meilleures pratiques pour le contrôle des privatisations, visitez son site Web à <http://www.nao.gov.uk/intosai/wgap>.

La Commission de la dette publique cherche à développer l'expertise des contrôleurs de la dette

Les vérificateurs de onze institutions supérieures de contrôle se sont réunis à Stockholm en juin pour discuter de moyens d'améliorer leur capacité de réaliser des contrôles comptables et des contrôles de l'optimisation des ressources de la dette publique. Sous les auspices du vérificateur général de la Suède et la présidence du vérificateur général du Mexique, cette réunion de la Commission de la dette publique de l'INTOSAI a marqué un jalon important pour la Commission, qui a été créée en 1992 pour publier des lignes directrices à l'intention des contrôleurs afin d'encourager une saine gestion de la dette publique et la communication d'information de qualité sur celle-ci.

Au cours de ses dix années de travail, la Commission a produit cinq documents sur le contrôle de la dette, les engagements financiers et les indicateurs financiers. La Commission souhaitait ainsi aider les contrôleurs à définir ce qu'est la dette publique, à examiner les contrôles internes et à recommander des normes de rapport à l'égard de la dette publique. Elle a préparé trois documents sur les engagements et les indicateurs financiers des risques financiers pour accroître la connaissance des programmes financiers

qui pourraient provoquer une croissance inattendue de la dette et que les contrôleurs de la dette doivent surveiller. Ces produits de la Commission se trouvent sur son site Web (<http://www.intosaipdc.org.mx>) et sur le site Web de l'INTOSAI (<http://www.intosai.org>).

À partir de ces lignes directrices, la Commission compte créer un réseau de contrôleurs, d'experts et de formateurs dans le domaine de la dette publique dans les sept groupes régionaux de l'INTOSAI. Ce réseau facilitera le partage des connaissances entre les ISC et aidera à cerner les besoins de formation particuliers et à connaître les experts du domaine dans chaque région. Au cours des mois à venir, les membres suivants de la Commission évalueront les besoins de formation de chaque région : la Zambie (l'AFROSAI), la Jordanie (l'ARABOSAI), la Corée (l'ASOSAI), le Royaume-Uni (l'EUROSAI), le Mexique (l'OLACEFS) et les Fidjis (la SPASAI). De plus, l'ISC du Mexique a proposé de parrainer un séminaire de formation à l'intention des membres de l'OLACEFS.

Pour évaluer les besoins de formation, établir les thèmes et recenser les experts de la dette, la Commission travaillera en étroite collaboration avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) en Norvège, qui a préparé un plan stratégique pour offrir de la formation aux ISC dans chaque région. De plus, la Commission est en communication avec des organisations multilatérales qui offrent

de la formation aux gestionnaires de la dette des pays à revenu faible et moyen. Ces organisations sont le Secrétariat du Commonwealth à Londres et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement à Genève.

La Commission axera ses travaux de recherche sur la production de lignes directrices qui permettront de répondre aux besoins des contrôleurs de la dette et qui pourront être utilisées aux fins de la formation. Plus particulièrement, le General Accounting Office des

É.-U. aura la responsabilité de coordonner la production de lignes directrices sur les sondages de corroboration pour le contrôle de la dette publique.

Pour plus d'information, communiquer avec le : Vérificateur supérieur, Auditoría Superior de la Federación, Av. Coyoacán N. 1501, Cal del Valle, Delegación Benito Juárez, CP. 03100, Mexico D.F., Mexique.



Nouvelles de l'IDI

La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la *Revue*, visitez le site Web de l'IDI à l'adresse suivante : <http://www.idi.no>.

Dans ce numéro, les nouvelles de l'IDI vous renseignent sur la formation de chacune des régions de l'INTOSAI, montrant comment l'IDI a véritablement étendu ses ailes dans toutes les parties de la collectivité de l'INTOSAI.

Nouvelles de la formation de l'Afrique

L'IDI, en coopération avec les ISC de l'Afrique francophone, offrira un second atelier régional sur le contrôle de deux semaines, composé d'un cours sur le contrôle comptable de huit jours et d'un module sur la fraude de deux jours, à Dakar, au Sénégal, en octobre 2002. Des spécialistes de la formation de l'IDI offriront l'atelier aux contrôleurs des ISC de l'Afrique francophone.

Un symposium régional à l'intention des formateurs et des gestionnaires de la formation des ISC de l'Afrique anglophone se tiendra à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 26 au 31 mai 2002. Ce symposium, parrainé par l'IDI, vise principalement à établir un réseau de formateurs et de gestionnaires de la formation dans la région et à faire connaître les meilleures pratiques de la formation dans ce domaine.

Site Web de l'ARABOSAI

L'IDI travaille en collaboration avec l'ARABOSAI à la création de son site Web. L'ARABOSAI y affichera du matériel de formation et d'autres informations sur ses activités. Le Secrétariat de l'ARABOSAI aura ainsi une adresse Internet.

L'IDI et la CAROSAI

La seconde partie du Programme régional de formation à long terme (PRFLT) de la CAROSAI aura lieu à Saint-Kitts, entre octobre et décembre 2002. L'atelier de conception et d'élaboration de cours de six semaines sera la première étape vers la création d'un bassin de 25 formateurs pour gérer l'élaboration de la formation des ISC, de concert avec la Commission régionale de formation, aux niveaux régional et national.

Établissement d'une capacité de contrôle au sein de la SPASAI

La SPASAI a lancé un nouveau programme d'établissement d'une capacité de contrôle de gestion grâce à l'aide financière de la Banque asiatique de développement (BAD) et de l'IDI. La première activité du programme, un atelier de deux jours sur le contrôle de gestion, a été offert aux vérificateurs généraux et à d'autres cadres supérieurs parallèlement au Septième Congrès de la SPASAI, qui a eu lieu aux Îles Cook, en mai 2002. Un atelier de cinq semaines pour former des formateurs dans le domaine du contrôle de la gestion sera donné dans la région par des spécialistes de la formation et d'autres personnes-ressources à compter de novembre 2002.

L'EUROSAI – Une fin et un début

La troisième activité du Programme régional de formation à long terme (PRFLT) de l'EUROSAI, un atelier sur les techniques de formation, a été offert à 26 participants des ISC de 12 pays candidats à l'Union européenne, en avril 2002, à Cracovie, en Pologne. Les participants qui ont répondu avec succès aux exigences du programme ont obtenu le diplôme de spécialiste de la formation de l'IDI. La dernière activité du PRFLT de l'EUROSAI, un atelier régional sur le contrôle de deux semaines, composé d'un cours de huit jours sur le contrôle comptable et d'un module de deux jours sur la fraude, a été offerte à Tallinn, en Estonie, en septembre 2002, par des spécialistes de la formation de l'IDI.

La prochaine phase de la coopération entre l'IDI et l'EUROSAI dans le domaine de la formation, qui s'adressera aux pays de l'Europe centrale, orientale et du Sud-Est, est en préparation.

Cours sur le contrôle de gestion de l'OLACEFS

Le premier cours du programme de partenariat établi en 2001 entre l'OLACEFS, le General Accounting Office des États-Unis, la Banque interaméricaine de développement et l'IDI, sera offert en novembre 2002 en Bolivie. Le cours portera sur le contrôle de gestion.

L'ASOSAI, le premier groupe régional à planifier un deuxième PRFLT

L'ASOSAI, en partenariat avec la Banque asiatique de développement et l'IDI, a lancé un nouveau programme pour former 25 autres spécialistes de la formation. La réunion

préparatoire s'est tenue à Istanbul, en Turquie, du 2 au 14 juin 2002. Une équipe de huit spécialistes de la formation, choisis dans le bassin existant, offrira un atelier d'élaboration de cours et de techniques de formation de sept semaines à Bangkok, en Thaïlande, du 30 septembre au 15 novembre 2002.

Pour communiquer avec l'IDI

Si vous voulez discuter des questions présentées dans ce numéro des Nouvelles de l'IDI, veuillez communiquer avec l'IDI par téléphone au +47 22 24 13 49 ou par courriel à idi@idi.no. ■

Calendrier des événements de l'INTOSAI en 2002–2003

Juillet

*Seconde conférence de l'EUROSAI/OLACEFS
Cartagène, Colombie
10–11 juillet*

Octobre

*50^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI
Vienne, Autriche
16–18 octobre*

*31^e réunion du Comité directeur de l'ASOSAI
Manille, Philippines
22–24 octobre*

*Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth
Kuala Lumpur, Malaisie
6–10 octobre*

2003

Janvier

Avril

Août

Novembre

*Réunion de la Commission pour le contrôle informatique
New Delhi, Inde
27–29 novembre*

Février

Mai

Septembre

*Assemblée générale du XII^e Congrès de l'OLACEFS
Mexico, Mexique
Du 24 au 27 septembre*

*Réunion de la Commission des normes de contrôle
Stockholm, Suède
27 septembre*

Décembre

Mars

*XXIV^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI
Copenhague, Danemark
7 mars*

Juin

N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figureront dans cette section régulière de la Revue les événements intéressants l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles offerts par les régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire de chaque groupe de travail régional.

Calendrier des événements de l'INTOSAI en 2002–2003

Juillet

*Seconde conférence de l'EUROSAI/OLACEFS
Cartagène, Colombie
10–11 juillet*

Octobre

*50^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI
Vienne, Autriche
16–18 octobre*

*31^e réunion du Comité directeur de l'ASOSAI
Manille, Philippines
22–24 octobre*

*Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth
Kuala Lumpur, Malaisie
6–10 octobre*

2003

Janvier

Avril

Août

Novembre

*Réunion de la Commission pour le contrôle informatique
New Delhi, Inde
27–29 novembre*

Février

Mai

Septembre

*Assemblée générale du XII^e Congrès de l'OLACEFS
Mexico, Mexique
Du 24 au 27 septembre*

*Réunion de la Commission des normes de contrôle
Stockholm, Suède
27 septembre*

Décembre

Mars

*XXIV^e Réunion du Comité directeur de l'EUROSAI
Copenhague, Danemark
7 mars*

Juin

N.D.L.R. : Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres de l'INTOSAI à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette section régulière de la Revue les événements intéressants l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions des comités directeurs. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles offerts par les régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétaire de chaque groupe de travail régional.